

16eme RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES

Les 16eme rencontres chorégraphiques sont organisées par l'association Ainsidanse lvrn.

Elles se dérouleront les 9 & 10 MAI 2026 au centre culturel LEO MALET 34110 MIREVAL .

Cette scène ouverte a pour but de permettre aux danseurs amateurs et plus avancés de se rencontrer. Un événement pour le développement de la danse en permettant à chacun de s'exprimer, en favorisant les rencontres et les échanges entre les écoles, mais aussi en apportant le regard et le retour des professionnels, chorégraphes, danseurs et pédagogues.

Cette manifestation est en lien direct avec un stage qui permettra un travail technique et artistique avec ces professionnels. L'accès à ce stage est l'un des prix offert par le jury.

Le regard du jury se portera sur le travail chorégraphique et pédagogique de l'enseignant/chorégraphe, la cohérence de son propos et sur le travail technique et artistique du danseur.

REGLEMENT

art 1. Le seul fait de s'inscrire aux rencontres chorégraphiques implique l'acceptation du présent règlement sans conditions.

art 2. L'association Ainsidanselaverune se réserve le droit d'annuler la manifestation par manque de participants et remboursera les danseurs inscrits.

art 3. Les accessoires sont admis et doivent être menés sur scène par les danseurs. Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires de sécurité seront exclus.

art 4. Les décisions du jury concernant les attributions de prix seront sans appel. Une rencontre avec celui ci est possible après la remise des prix. Les danseurs seront jugés pour leur travail technique, leur recherche artistique. Le travail de l'enseignant/chorégraphe sera jugé sur sa recherche artistique et chorégraphique, la cohérence de son propos, l'adéquation qui peut exister entre le sujet de la chorégraphie et l'âge du danseur. Le jury attend d'apprécier une chorégraphie et non un travail stylistique quelconque.

art 5. Seul le professeur de danse sera admis en loge.

art 6. L'association Ainsidanselaverune décline toute responsabilité en cas de blessure , de vol et de préjudice quelqu'il soit , envers les danseurs et les professeurs lors de la manifestation.

art 7. Une dérogation pour l'âge de un danseur par groupe de 6, 2 pour 12, 3 pour 18 ... sera accepté.

art 8. Le président de l'association ou le responsable de l'école certifie être en possession du certificat médical autorisant la pratique de la danse de chaque danseur présent.

art 9. Seul le danseur ayant un dossier d'inscription complet au **15 FEVRIER 2025** sera admis à se présenter sur scène - aucun remboursement de frais d'inscription après cette date

art10. Une présélection des solistes sera faite le samedi 22 MARS matin, en présence de 2 membres du jury. Cette pré sélection se fera en tenue de danse, sans costume. Elle donnera accès aux rencontres chorégraphiques qui se dérouleront le samedi après midi et le dimanche en journée. Présélection ouverte au public. Les résultats des sélections seront affichés à 14h au plus tard dans le hall de la salle de spectacle

art11. Les danseurs seront repartis par catégorie d'âge et de niveau. Le niveau technique & artistique des danseurs est attesté implicitement par leur professeur de danse - Les danseurs ayant une très bonne technique et inscrits en niveau amateur seront pénalisés et reclassés. Si cela devait être nécessaire, le professeur de danse aura un entretien avec les membres du jury en fin de session avant les remises de prix, afin que chaque partie puisse argumenter et expliquer ses décisions.

art12. Les danseurs non munis d'un ticket d'entrée, ne seront pas autorisés à entrer en salle lors des sessions, une retransmission leur ai proposé en loge. Les loges devront être libérées à chaque fin de session.

Conditions de PARTICIPATION

1. Les rencontres sont ouvertes aux solistes, duos et groupes de 3 à 24 danseuses et danseurs maximum, repartis selon leur âge & niveau.

2. Les catégories d'âges : (âge au 1er janvier 2026)

INDIVIDUEL :

PREPARATOIRE : 8 / 9 ANS. (SESSION 1)

CATEGORIE 1 : 10 / 12 ans (SESSION 1)

CATEGORIE 2 : 13 / 15 ans (SESSION 2)

CATEGORIE 3 : 16 / 25 ANS (SESSION 3)

DUO ET GROUPE :

PREPARATOIRE : 8 / 10 ANS (SESSION 1)

CATEGORIE 1 : 11 / 12 ans (SESSION 1)

CATEGORIE 2 : 13 / 15 ans (SESSION 2)

CATEGORIE 3 : 16 / 25 ANS (SESSION 3)

L'ordre de passage sur scène dans la catégorie sera par âge croissant.

Niveau amateur / niveau avancé / niveau pré-professionnel / niveau professionnel

3. Les niveaux : niveau attesté par le professeur de danse - les danseurs ayant une très bonne technique et inscrits en niveau amateur seront pénalisés et reclassés.

AMATEUR : 1 à 4 heures / semaine

AMATEUR AVANCÉ : 4 à 8 heures par semaine

PRE PROFESSIONNEL : 10 heures & +/-semaine - et/ou en centre de formation intensive de danseur

PROFESSIONNEL : Danseurs professionnel en compagnie (catégorie avancé)

4. Durée du ballet : 1'30 à 4' maximum

Chaque groupe doit produire un enregistrement musical de bonne qualité, les coupures doivent être faites en fin de phrase musicale. La régie son et lumière est assurée par notre technicien, nous transmettre votre morceau par mail : ainsidanse.laverune@gmail.com avant le 15 mars 2026.

5. Droit d'inscription : ou par cheque

25 € solo

40 € duo

60 € trio

85 € par groupe

+ 3€ / danseur = adhésion à l'association

à régler via Hello Asso

Ou par cheque : adresse d'envoi :

Ainsidanse lvrn 8 rue Georges Brassens 34880 Laverune

6. Conditions scéniques : à la salle LEO MALET ,

120m2 sur parquet avec tapis de danse, public en gradin 305 places.

Entrée de scène : fond de scène, coulisses latérales.

Arrivée du danseur en loges : 1H avant le début de sa catégorie.

7. Tarif entrée public :

- SAMEDI 9 mai : matin PRESELECTION SOLISTES - après midi SESSION 1 CATEGORIE PREPARATOIRE & CATEGORIE 1
- DIMANCHE 10 mai : matin SESSION 2 : CATEGORIE 2 - après midi SESSION 3 : CATEGORIE 3

Sessions ouvertes au public :

PRESELECTION 8€, 1

SESSION 1 : 12€,

SESSION 2 : 12€

SESSION 3 : 12€

SOIRÉE CARTE BLANCHE samedi 21h : 8€

Places limitées, capacité d'accueil : 305 personnes - Parking et hall d'accueil - Buvette et restauration sur place

8. date limite d'inscription : 30 février 2026, les organisateurs se réservent le droit de fermer les inscriptions si l'évènement devait être complet

Pièces à fournir pour que le dossier soit complet et accepté :

- le bulletin d'inscription rempli depuis le site
- le règlement du montant des droits d'inscription
Par cheque à l'ordre de AINSIDANSELAVERUNE
Via Hello Asso (lien sur notre site)
Par virement bancaire (nous en faire la demande pour le RIB)

à envoyer par mail : ainsidanse.laverune@gmail.com

- la musique de la chorégraphie avant le 15 mars 2026

9. Votre convocation vous sera envoyée à partir du 15 avril 2026

10. LES PRIX

Tous les danseurs recevront une attestation pour leur prix selon leur classement en fonction de la moyenne des notes obtenues et après délibération u jury

1eme prix avec félicitation du jury : 18 /20

1er prix à l'unanimité du jury : 17/20

1er prix : 16/20

2eme prix : entre 14 et 15 / 20

3 eme prix : entre 12 et 13/ 20

Encouragement : moins de 12 /20

Toute inscription implique l'acceptation de ce règlement

Le responsable de l'école de danse :

- atteste avoir pris connaissance et accepte sans condition le règlement (ci dessous)
- atteste inscrire ses danseurs dans le niveau recommandé
- certifie sur l'honneur être en possession des certificats médicaux autorisant la pratique de la danse pour chacun de ses danseurs, valides à la date des Rencontres chorégraphiques 9 & 10 mai 2026
- certifie être en possession des autorisations parentales des danseurs mineurs pour la participation aux rencontres chorégraphiques 2026

